

Il reste 6.000 malades de la silicose

En décembre 2014, ils étaient encore 5.732 hommes et 25 femmes à percevoir une indemnité d'incapacité permanente liée à la silicose, la maladie des mineurs de fond. La dernière mine wallonne a fermé en 1984, il s'agissait du Roton, à Farciennes. Dans le Limbourg, le charbonnage de Zolder, le dernier du pays, a fermé en 1992. Mais il reste de nombreux mineurs, notamment parmi les plus anciens, à toujours percevoir une indemnité pour incapacité permanente à cause de la silicose. Une incapacité qui est en moyenne de 25 % chez les hommes, de 30 % chez les femmes, selon les chiffres que nous a procurés en exclusivité le Fonds des maladies profession-

nelles. Le nombre de femmes est bien sûr plus faible même si elles ont elles aussi travaillé à la mine (en surface, au tri et au nettoyage). Le Fonds des maladies professionnelles a d'ailleurs été créé en 1963 pour indemniser les travailleurs atteints par cette terrible maladie. À noter que, jusqu'en 2012, la silicose était encore la première maladie indemnisée en termes de nombre de bénéficiaires. Depuis 2013, les victimes de l'amiante sont désormais les plus nombreuses.

DIMINUTION

Logique, dans la mesure où les anciens travailleurs atteints de silicose disparaissent petit à petit. En décembre 2013, ils étaient encore

6.389 (6.360 hommes et 29 femmes), contre 5.757 fin 2014. Soit une diminution de 632 unités en un an.

En décembre 2014, la dépense pour ces indemnités se montait à un peu plus de 2 millions d'euros. Une petite part des 13,4 millions dépensés l'an passé par le Fonds des maladies professionnelles pour indemniser des incapacités permanentes.

Le Fonds indemnise également les ayant droit, c'est-à-dire des conjoints ou enfants survivants. En décembre 2014, ce sont 21 hommes et 6.974 femmes qui ont reçu une rente. Il faut y ajouter 235 orphelins. Des chiffres qui sont là aussi en diminution, par la force des choses.

Trente ans après la fermeture du dernier charbonnage wallon, les mineurs disparaissent peu à peu. Et avec eux les traces de la terrible silicose. Remplacée par d'autres maladies professionnelles. ■

BENOÎT JACQUEMART